

## Procès verbal 25ème cours d'arbitres

7 novembre 2016

20h00, Egerkingen, Gasthof von Arx

### Liste de présence

Statut	Club	Equipes	Représentant
Actif	Ajoie Dart	1	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>Arts of Darts</b>	<b>1</b>	<b>Thomas Ehrler</b>
Actif	Azzurri Steel	1	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>DC Basel</b>	<b>2</b>	<b>Felix Degen, Angela Heinrich</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Bern</b>	<b>3</b>	<b>Lars Asnussen</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Bodensee</b>	<b>2</b>	<b>Wolfgang Scholz</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Brugg</b>	<b>1</b>	<b>Hans Weber, André Weber</b>
<b>Actif</b>	<b>Chillout Dragons</b>	<b>1</b>	<b>Heinz Hänni</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Chur</b>	<b>1</b>	<b>Beni Petris</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Eastern Switzerland</b>	<b>1</b>	<b>Fredi Frischknecht</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Einsiedeln</b>	<b>2</b>	<b>Reto Keller, Andrea Keller</b>
Actif	GP Erlinsbach	1	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>HDC Gelterkinden</b>	<b>2</b>	<b>Dominik Borer, Roger Stebler</b>
Actif	Geneva DL	1	-- -- --
Actif	DV Horgen	1	-- -- --
Actif	DC Joker	1	-- -- --
Actif	Kipik Plus	1	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>DC Klingnau</b>	<b>1</b>	<b>Jaromir Stastka</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Lauterbrunnen</b>	<b>1</b>	<b>Andres Von Bergen</b>
<b>Actif</b>	<b>Los Locos</b>	<b>1</b>	<b>Ueli Lustenberger</b>
Actif	Midland Knights	2	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>DC Morges</b>	<b>1</b>	<b>Michel Roy</b>
<b>Actif</b>	<b>NGH DC Neuchâtel</b>	<b>1</b>	<b>Maya Seeli</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Papillon</b>	<b>3</b>	<b>Christoph Eberhart</b>
<b>Actif</b>	<b>Phantoms</b>	<b>1</b>	<b>Anton Michel</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Pilatus</b>	<b>1</b>	<b>Theo Christen, André Christen</b>
Actif	DC Real Caracol	1	-- -- --
<b>Actif</b>	<b>DC Rhy-Blitz</b>	<b>1</b>	<b>Walter Ritschard</b>
<b>Actif</b>	<b>DC Romont</b>	<b>2</b>	<b>Jean-Luc Kapps, Monique Kapps</b>
<b>Actif</b>	<b>Target DC</b>	<b>1</b>	<b>Thomas Schneider</b>
<b>Actif</b>	<b>Top Darts</b>	<b>1</b>	<b>Carlos Da Cruz, Jean-Marc Da Cruz</b>
<b>Actif</b>	<b>SDC Trimbach</b>	<b>1</b>	<b>Thomas Stäuble</b>
<b>Actif</b>	<b>Upwood Steelers</b>	<b>1</b>	<b>Philip Haler, Andy Imhof</b>
<b>Actif</b>	<b>Zöpfli Luzern</b>	<b>3</b>	<b>Roger Studer, Gerry Cotting,</b>
Actif	DC Zürich 11	1	-- -- --
<b>SDA</b>	<b>Comité présent</b>		<b>Beni Petris, Jaromir Stastka, Christoph Eberhart, Michel Roy, Maya Seeli</b>
SDA	Comité absent		Peter Schönauer, Christian Arnold, Manuela Sommer

### 1. Bienvenue et ouverture

A 20h01 le vice-président Beni Petris souhaite la bienvenue à tous les délégués pour ce cours d'arbitres. Il excuse le président Peter Schönauer qui est absent pour des raisons professionnelles. Michel Roy fait la traduction simultanée.

## **2. Procès-verbal du dernier cours d'arbitres**

Le procès-verbal du dernier cours d'arbitres du 2 novembre 2015 est en ordre et accepté.

## **3. Le comité informe**

Beni Petris donne des informations pour les prochains championnats Suisses le 10 et 11 décembre 2016 à Erlinsbach. Horaires, documents d'inscription et informations sont sur le site web.

Le prochain Suisse Open aura lieu nouvellement à Oberglatt, le mode de jeu a été communiqué à l'assemblée générale et sera actualisé sur le site web. Le but est d'attirer un maximum de joueurs étrangers qui pourront obtenir des points-BDO à 2 tournois différents. Des affiches et flyers seront à disposition d'ici les championnats Suisses. Beni Petris fait appel à des volontaires pour le montage/démontage, les personnes intéressées peuvent s'adresser au comité.

## **4. Information: clubs suspendus incl. leurs joueurs**

Michel Roy explique qu'un club peut être suspendu par la décision de l'SDA (dettes, etc.) Dans ce cas tous les joueurs de ce club sont suspendus et ils peuvent se racheter du club précédent pour Fr. 100.-. Ou alors un club peut faire une demande de suspension auprès de l'SDA, celle-ci est valable jusqu'au remboursement de l'argent. La suspension de joueurs qui ne sont plus actifs est effacée après 5 ans. Cependant si un joueur reste dans un club passif, la suspension reste valable. Une « Blacklist » pour des joueurs suspendus existe auprès du comité, celle-ci n'est cependant pas publique pour des raisons de protection de données. Chacun peut par contre s'informer auprès du comité.  
la nouvelle organisation des licences.

## **5. Développement licences (état actuel)**

Actuellement 525 licences, après le 3ème tour 445 ont joué, tendance montante.

## **6. Mode de jeu, résultats et nouveautés**

Jaromir Stastka s'excuse d'abord pour les problèmes lors du premier tour. Pour le 4ème tour il manque encore 3 résultats. Il est signalé, qu'un point est retiré dans le classement aux clubs qui ne fournissent pas les résultats à temps. Pour la répartition du club/appartenance équipe (dès 3 jeux dans la même équipe) il est important de recevoir les résultats rapidement. Jaromir Stastka demande de communiquer d'éventuelles erreurs dans le programme d'average par e-mail. Beni Petris remarque que les résultats/statistiques sont rapidement sur le site et remercie tous pour la prompt communication des résultats pour le par sms.

## **7. Suggestions des clubs auprès du comité**

Candidats pour la coupe-SDA le 27/28 mai 2017 ? Jusqu'à présent personne ne s'est présenté, des personnes intéressés peuvent volontiers s'annoncer, le formulaire d'inscription est sur le site.

Cours d'arbitres seulement après le 4ème tour ? Est difficilement faisable avant à cause de la date de l'assemblée générale, après le 2ème ou 3ème tour serait mieux.

Il y a eu quelques petits soucis lors de l'inscription de nouvelles équipes, pas reçu de confirmation, pas d'attachement dans le mail... il s'agit d'un déroulement malheureux et sera amélioré à l'avenir. Il manque aussi d'informations précises comment et où un nouveau club peut s'inscrire. Il est fait l'effort que le premier jeu d'une nouvelle équipe n'a pas lieu à domicile. On pourrait aussi profiter de l'occasion de donner plus d'informations à un nouveau club lors de l'homologation de son local. Une proposition est également faite, qu'un capitaine expérimenté habitant dans les alentours passe et donne des informations.

Forfait ? Comme communiqué lors de l'assemblée générale 2015, l'équipe qui déclare forfait reçoit un retrait de 3 points. L'SDA facture un montant de Fr. 100.- à l'équipe correspondante. L'équipe recevant a le droit à une récompense/dédommagement de max. Fr. 200.- qu'elle facture elle-même. Une demande pour dédommagement peut être formulée pendant la saison en cours jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pourquoi cours d'arbitres ? Il est brièvement expliqué pourquoi il s'appelle ainsi (avant c'était « rencontre capitaines ») et pour quelles raisons il a lieu.

Base de données ? Toujours d'actualité, on est en train de tester, but est de présenter une version à la prochaine assemblée des présidents.

Eclairage (annaux) réglementaire ? Pas évident de gérer, mais si le montage est fait de manière correcte c'est conforme.

## **8. Clôture**

Beni Petris clôt l'assemblée à 21h36 avec un remerciement à tous pour leur collaboration.

12 novembre 2016

Maya Seeli, Secrétariat SDA